

Note de conjoncture

> Analyse économique de la filière Plantes à parfum, aromatiques et médicinales de FranceAgriMer

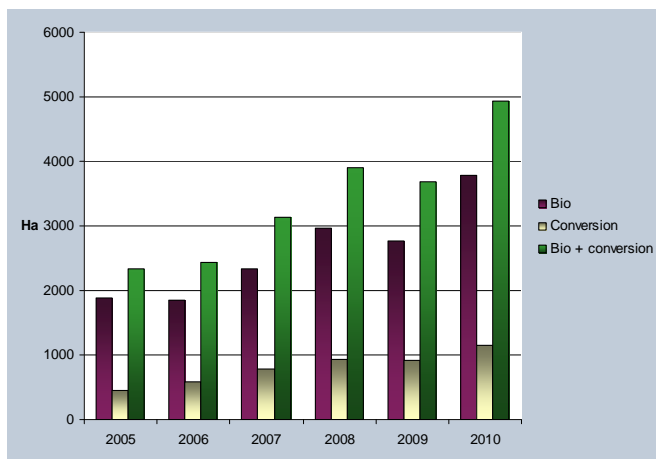


• Février 2012

Tableau de bord de la production de PPAM biologiques en France – Année 2010

Les données brutes qui suivent sont issues de l'observatoire de l'agriculture biologique de l'Agence Bio. L'analyse des données et les commentaires ont été réalisés par l'Antenne nationale de Volx de FranceAgriMer pour le comité bio de la filière PPAM.

Évolution des surfaces en ha de PPAM bio en France de 2005 à 2010



Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Total surface PPAM en ha Bio+conversion	2 238	2 438	3 130	3 907	3 685	4 929
Évolution en %	+ 120 %					
Nombre de producteurs cueilleurs de PPAM (bio+conversion)	1 475	1 535 (dont 751 producteurs)	1 882	866 (producteurs, cueilleurs non comptabilisés)	946 (producteurs, cueilleurs non comptabilisés)	1 472

En 2010, une très forte croissance des surfaces implantées en PPAM bio

En 2010, les surfaces totales implantées en PPAM bio+conversion atteignent 4 929 ha, dont 3 779 ha en agriculture biologique et 1 150 ha en conversion.

L'année 2009 avait été marquée par un léger ralentissement de la croissance des surfaces implantées en PPAM biologiques. La question avait alors été posée de savoir s'il s'agissait d'un phénomène conjoncturel ou structurel.

Avec, depuis des années, une augmentation régulière et en 2010 un taux d'accroissement exceptionnel de + 37 % des surfaces certifiées en PPAM biologiques et + 25 % des surfaces de PPAM en conversion, il semble bien que le phénomène observé alors, n'ait été que conjoncturel.

Le nombre des exploitations produisant des PPAM biologiques est également en très forte augmentation (+ 56 % par rapport à 2009) et s'élève désormais à 1 472.

Depuis 2005, on constate que les surfaces en production de PPAM biologiques ont plus que doublé passant de 2 238 ha à 4 929 ha en 2010. La croissance a été de + 120 % en 6 ans. Cette tendance qui s'observe depuis plusieurs années consécutives, est très certainement la résultante de plusieurs facteurs combinés :

- La demande importante et continue des opérateurs du marché (négociants en huiles essentielles, entreprises des secteurs de l'alimentaire et de la cosmétique...). En 2010, la demande est toujours supérieure à l'offre dans le secteur des PPAM et de leurs produits dérivés (huiles essentielles, extraits...). Un bémol doit être observé concernant la production d'huile essentielle de lavandin pour laquelle des difficultés d'écoulement perdurent. Ce phénomène est dû aux importantes conversions qui ont lieu pour cette production alors que les débouchés bien que croissants ne se sont pas développés en conséquence.

- Les travaux conduits et les outils mis en place au sein du comité PPAM biologiques de la filière (animé par le CPPARM et avec la participation de l'ITEIPMAI, de la chambre d'agriculture de la Drôme, du CRIEPPAM et de FranceAgriMer), ont aussi contribué à faciliter la diffusion d'informations techniques et technico-économiques auprès des producteurs bio et conventionnels de la filière ou en recherche d'activité de diversification. L'action d'animation conduite par le CPPARM dans le cadre du projet avenir bio de l'Agence Bio a permis de mettre en œuvre un projet structurant de développement « Sud-Aroma bio » (voir encadré ci-après).

- Les politiques d'accompagnement des conversions (aides financières, diagnostics...) sont relativement incitatives.

Des types d'exploitations très variés

La surface moyenne par exploitation de 3,35 ha, s'avère variée selon les régions et leurs spécificités de production en PPAM biologiques, ainsi que la typologie des exploitations qui en découle. Ce constat traduit bien la grande diversité des situations que l'on peut observer en production de PPAM biologiques. Les fiches « fermes ressources » réalisées dans le cadre du comité bio de la filière PPAM illustrent ce phénomène.

On constate que les exploitations de la région PACA totalisent en moyenne 7,2 ha de production de PPAM bio. Il s'agit souvent d'exploitations orientées vers la culture de lavande ou de lavandin, production mécanisée tant sur le plan du travail du sol, que de la récolte ou de la distillation.

A contrario, en Auvergne la culture de PPAM concerne souvent la production de plantes médicinales et intervient fréquemment en complément d'une activité de cueillette de plantes. Dans ce cas, la gestion du temps de travail et de la main d'œuvre limite le potentiel de surface à cultiver. La moyenne par exploitation se situe aux environs de 1 ha.

Cette moyenne apparaît aussi dans des régions où des projets structurant d'accroissement de la production tel que Languedoc-Roussillon, Aquitaine, se sont développés.

Le bio un mode de production très présent dans la filière PPAM

L'agriculture biologique demeure un mode de production proportionnellement très développé dans la filière des PPAM. La proportion des surfaces de PPAM cultivées en agriculture biologique sur la surface totale implantée en PPAM en France (33 000 ha au dernier

RGA) atteint près de 15 %. En comparaison dans les autres filières de production biologiques ce ratio avoisine les 3 % (moyenne).

Le bio était déjà développé dans la filière PPAM dans les années 1980/1990. La mise en place des plans de développement successifs et la demande croissante des marchés ont accentué les conversions très rapidement.

La croissance du rythme des conversions s'est fortement accélérée depuis 6 ans, dans la filière PPAM.

On est passé de 458 ha en conversion en 2005 à 1 150 ha en 2010, soit une augmentation de + 150 %.

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Surfaces en conversion (en ha)	458	591	791	934	922	1 150

Les principales régions de production en PPAM biologiques en France en 2010

Depuis plusieurs années les régions Rhône-Alpes et PACA demeurent les leaders de la production des PPAM biologiques en France que ce soit en termes de surfaces de production implantées en PPAM biologiques qu'en nombre d'exploitations consacrées à la production des PPAM biologiques.

Ces régions totalisent 3 343 ha de production de PPAM en bio ou en conversion (1 740 ha pour Rhône Alpes et 1 603 ha pour PACA), soit 68 % des surfaces implantées en PPAM bio et en conversion en France. Cette proportion très importante est malgré tout en légère diminution (on atteignait 75 % en 2009), preuve d'un développement fort des surfaces en PPAM bio, dans les autres régions françaises.

La région Rhône Alpes totalise 1 286 ha en production de PPAM bio et 454 ha en conversion, soit 1 740 ha au total avec une croissance des surfaces bio+conversion entre 2009 et 2010 de + 11%.

Cette région bien que toujours leader de la production nationale en PPAM bio, accuse un tassement au niveau de ses surfaces en conversion (- 4 %). Les conversions 1ère année représentent 117 ha, elles sont moins importantes qu'en 2009.

En Rhône-Alpes, le contexte « filière » local reste malgré tout, particulièrement porteur puisque l'on retrouve un tissu d'entreprises utilisatrices de PPAM biologiques et des équipes de techniciens qui peuvent venir

en appui des groupes de producteurs. Dans ces lieux de production traditionnelle (Drôme, Ardèche) le réseau en place facilite la structuration de la filière et le développement des productions.

En PACA, après une année 2009 de stabilisation des surfaces en bio+conversion, l'année 2010 est celle de la croissance : + 33 % des surfaces bio+conversion. On atteint 1 603 ha en bio+conversion dont 1 145 ha en bio et 458 ha en conversion.

Cette croissance très importante place la région PACA juste au 2^{ème} rang derrière la région Rhône Alpes au niveau des surfaces de production en PPAM bio. L'écart entre les 2 régions à tendance en 2010 à s'estomper. En PACA, les conversions 1ère année représentent 323 ha, elles sont beaucoup plus importantes qu'en 2009.

On est en PACA face à la confirmation une tendance qui s'observait depuis quelques années : la conversion d'exploitations de surfaces relativement importantes en production de lavande et de lavandin biologiques.

La Drôme est le premier département français en terme de potentiel de production de PPAM biologiques avec 1 486 ha (bio+conv), viennent ensuite les Alpes de Haute Provence (805 ha) puis le Vaucluse avec 659ha.

Le nombre des exploitations en production de PPAM biologiques s'accroît en Rhône Alpes et en PACA.

On atteint 386 exploitations en Rhône Alpes soit + 27 % par rapport à 2009 et 222 exploitations en PACA soit + 35 % par rapport à 2009.

Ces deux régions totalisent 41 % des producteurs français produisant des PPAM biologiques.

Il existe une grande disparité des situations selon les régions. Cette situation témoigne des profils d'exploitations en PPAM bio très variés qui existent en France et de la diversité des plantes mises en culture.

Quatre régions se distinguent ensuite en matière de production de PPAM biologiques : Pays de la Loire, Languedoc-Roussillon, Midi Pyrénées et Corse. Le potentiel de production pour chacune de ces régions est supérieur à 100 ha et est en croissance.

Dans la région des Pays de la Loire on observe une croissance du potentiel de production en PPAM bio+conversion très importante. Les surfaces en production dans cette région atteignent 296 ha.

Les surfaces recensées en PPAM bio en Languedoc-Roussillon continuent de se développer (+ 14 %) et totalisent 188ha.

Pour les autres régions, le potentiel de production bio+conversion se situe autour d'une cinquantaine d'ha ou moins, mais la tendance est partout à l'accroissement significatif de la production.

Dans les secteurs de montagne la cueillette est aussi très présente : Auvergne, Morvan, Cévennes, Alpes, Corse.

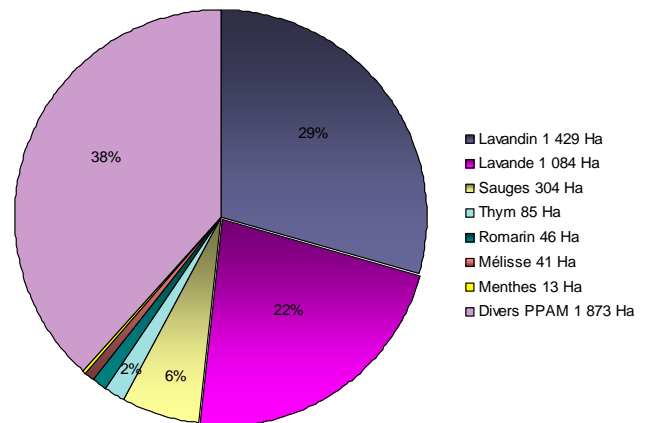
Lavandins, lavandes et autres plantes aromatiques : principales plantes cultivées en bio

En toute logique, les surfaces en production de PPAM bio les plus importantes se situant en Drôme, Alpes de Haute-Provence et Vaucluse, les plantes les plus représentées en terme de surface, sont les plantes typées « provençales » et notamment la lavande et le lavandin, mais aussi les sauges, le thym et le romarin...

Il existe une très grande variété de plantes à parfum, aromatiques et médicinales cultivées en France. On en dénombre plus de 120, dont la plupart sont produites sur de très petites surfaces à l'échelle du territoire (< 5 ou < 10 ha). Ces productions répondent aux besoins et exigences de marchés de niche qui bien qu'en croissance, ne pourraient absorber un développement massif de production non raisonné ni structuré.

Pour beaucoup de ces plantes, leurs surfaces de production ne sont pas comptabilisées indépendamment mais se retrouvent amalgamées dans une rubrique fourre-tout appelée « divers PPAM ».

Répartition des surfaces de culture de PPAM biologiques en 2010 (Bio+conversion)



Lavandin et lavande sont les plantes à parfum les plus produites en bio. Leurs surfaces mises en production bio + conversion poursuivent leur croissance et atteignent 1 430 ha pour le lavandin (+ 12 % de croissance par rapport à 2009) et 1084 ha pour la lavande (+ 19 % de croissance par rapport à 2009).

Il est à noter que les surfaces en bio qui étaient quasiment équivalentes pour la lavande et pour le lavandin avec respectivement 719 ha et 740 ha, en 2009, se sont beaucoup développées en 2010 pour le lavandin. On atteint 957 ha en surface de lavandin bio contre 796 ha pour la lavande bio.

Si on extrapole avec des rendements moyens à l'hectare, les volumes produits sont estimés à une douzaine de tonnes pour la lavande et à une bonne soixantaine de tonnes pour le lavandin.

Mais les attentes du marché restent toujours différentes pour ces 2 huiles essentielles. Les acheteurs sont encore et toujours en recherche d'huile essentielle de lavande biologique alors qu'à l'opposé le marché semble quelque peu saturé avec le potentiel actuel d'huile essentielle de lavandin bio. La situation est d'autant plus préoccupante que les surfaces de lavandin bio en conversion sont importantes et en croissance (225 ha en C1 soit une centaine d'hectares de plus qu'en 2009, 100 ha en C2 et 152 ha en C3). Le potentiel de production bio devrait encore augmenter.

Des actions collectives sont menées afin de promouvoir ce produit auprès de nouveaux acheteurs potentiels (participation à des salons tel que Biofach, argumentaire commercial, etc...). Les retombées de ces démarches ne sont pas forcément immédiates pour autant l'investissement dans ces projets de promotion est primordial. Actuellement les prix de vente du lavandin grosso en bio se situent légèrement au dessus des cours plutôt élevés du lavandin conventionnel.

Pour les lavandes et lavandins, la problématique du dépérissement qui touche la filière conventionnelle atteint également la production biologique. Face à ce problème, l'emploi de plants sains bio est primordial.

La sauge sclarée est une autre plante à parfum caractéristique du Sud-Est. Son potentiel de production en bio atteint 250 ha et est en forte croissance (+ 25 %). Le potentiel de **sauge officinale** est estimé à une cinquantaine d'ha.

Pour les aromatiques, on enregistre une centaine d'ha de **thym** (en croissance par rapport à 2009) et 46 ha de **romarin** (quasi stable). Ces plantes peuvent l'une comme l'autre, être cultivée pour la production d'huile

essentielle (huiles essentielles chémotypées recherchées pour le thym) ou l'herboristerie en sec.

La **menthe** (13 ha) et la **mélisse** (41 ha) sont principalement distillées mais il existe aussi un marché pour de la plante sèche (surtout pour la menthe). Leur production reste stable par rapport à 2009.

* * * * *

Sur le plan de l'organisation de la production, on dénombre actuellement une vingtaine de groupes de producteurs de PPAM biologiques, repartis sur 8 régions (PACA, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Bourgogne, Auvergne, Pays de Loire, Corse, Poitou-Charentes). Parmi ces groupes 12 sont des organisations de producteurs reconnues.

Sud Aroma Bio : un exemple de projet collectif de structuration de filière

Ce projet en cours de concrétisation a débuté en 2010, à l'initiative du CPPARM. Il s'agissait alors d'organiser le développement de la production des PPAM biologiques, au regard des attentes quantifiées et chiffrées des acheteurs potentiels.

En 2010, le projet associe 8 groupes de producteurs qui produisent et/ou cueillent des plantes aromatiques, médicinales et à parfum, essentiellement localisés dans le Sud-Est de la France et 5 entreprises de négoce et/ ou de transformation de PPAM biologiques (aromates ou huiles essentielles).

Ce projet coordonné par le CPPARM a notamment reçu l'appui financier de FranceAgriMer et de l'Agence Bio.

Un technicien chargé de réaliser un appui technique opérationnel auprès des adhérents des groupes de producteurs participants au projet Sud Aroma Bio, vient d'être recruté.

D'autres accompagnements financiers pourraient intervenir prochainement pour soutenir la mise en production dans les groupes de production et les entreprises engagées.